

Pour une vraie histoire de France : Jacques Bainville au cimetière des fausses valeurs

1. Introduction : gloire usurpée

Il faut se méfier des jugements de la postérité. Jacques Bainville (1879-1936), qui fut l'historien officiel et emblématique de l'Action française de Charles Maurras, a la plus haute des réputations, non seulement à droite, mais aussi à gauche, paradoxalement. Les cosmopolites l'adorent parce qu'il a écrit que la France était un « mélange », un « composé », qu'elle était fondée sur la « diversité », que son territoire était un « isthme » ouvert à tous les passages, résumant par avance la *doxa* immigrationniste et antiraciste que nous subissons de nos jours. Les collectivistes apprécient qu'il ait déclaré : « *La Terreur a été nationale* » (*sic*) et qu'il ait au fond, *mezzo voce*, approuvé pour l'essentiel la révolution de 1789... Les uns comme les autres se félicitent qu'il n'ait pas dit un mot de la franc-maçonnerie et qu'il ait gardé une discrétion de violette sur le rôle de la coterie juive dans l'affaire Dreyfus.

Or, quand on lit son *Histoire de France*¹, publiée en 1924, on tombe de haut. Ce livre n'est pas seulement mauvais, il est très mauvais. D'accord, il se lit avec agrément, mais il est calamiteux sur le fond. Quel que fût son talent de journaliste, qui était incontestable, c'est sa prétention d'historien qui est en cause. La condamnation que nous prononçons au sujet de l'*Histoire de France* de Jacques Bainville n'est pas une affirmation gratuite : nous allons en apporter les preuves. Du reste, les historiens professionnels les plus compétents qui ont porté une appréciation sur Bainville ont été sévères. Ainsi, Marc Bloch, qui donne Bainville en exemple d'« *une histoire prétendue, dont l'absence de sérieux, le pittoresque de pacotille, les parti pris politiques pensent se racheter par une immodeste assurance* »². On ne saurait mieux dire de ce journaliste qui s'est fait passer pour historien.

Nous n'avons pas la prétention de donner ici un résumé de l'histoire de France. Nous pouvons en revanche, grâce à la critique de son ouvrage, dégager les sept vérités cardinales qui la caractérisent et que Bainville a superbement ignorées.

2. Narrateur plutôt qu'historien

Il faut d'abord souligner que Bainville n'était pas vraiment historien, c'était un journaliste devenu écrivain. Ce n'est pas seulement qu'il n'avait aucune formation en la matière, c'est surtout qu'il ne s'est jamais plongé dans les archives et qu'il ne semble même pas avoir lu des références comme Joinville ou Froissard. Il écrit donc une histoire de seconde main, habile compilation des quelques ouvrages des auteurs dont il donne du reste honnêtement le nom dans l'avant-propos, comme Jules Michelet. Ce dernier, historien partisan, est visiblement sa source principale, alors qu'il fut un grand admirateur de l'horrible révolution de 1789. Bainville ne cite en revanche Hippolyte Taine qu'une seule fois (p. 318), jamais Edmund Burke, Gustave Le Bon ni Augustin Cochin.

Bainville écrit une histoire presque purement événementielle. Sur un total de 552 pages, on ne trouve en tout et pour tout que onze données quantitatives. Le déficit budgétaire en 1789 était de 160 millions (de livres) sur un total d'un demi-milliard (p. 311). La vente des terres prises au clergé et aux émigrés que l'on avait spoliés pour en faire des « biens nationaux » aurait rapporté deux milliards (de livres) et on a émis 400 millions d'assignats en décembre 1789 (p. 327). On avait englouti plus de deux cent milliards (de francs), « somme fantastique », pendant la grande guerre, de 1914 à 1918 (p. 541). Il nous apprend que les guerres de religion

du XVI^e siècle auraient causé la mort de quatre millions de Français (p. 179), sans avoir l'idée de rapporter ce nombre à la population totale. Que la grande guerre avait fait périr près de 1.500.000 hommes (p. 541), mais on ne sait pas quel a été à cet égard le bilan des guerres de Napoléon. Ou que la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV en 1685 a fait sortir de France « de cent cinquante à quatre cent mille » protestants (p. 223). Il nous dit que la France avait 25 millions d'habitants en 1789 (p. 311), sans parler des effectifs respectifs du clergé, de la noblesse et du tiers état, ce qui n'aurait pourtant pas été sans intérêt. Et que la Russie avait 120 millions de sujets en 1914 (p. 536). On ajoutera, pour être complet, la citation de la phrase sarcastique d'Henri Rochefort sous Napoléon III : « La France contient trente-six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement » (p. 482)... Or, on ne peut pas comprendre la place que la France a occupée en Occident si l'on ignore qu'elle était le pays le plus peuplé d'Europe jusqu'au XIX^e siècle avant d'être rattrapée et dépassée par l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie.

Le fait que les Français aient commencé à tromper la nature sur une large échelle dès le début du XVIII^e siècle n'est pourtant pas pour rien dans la décadence de la nation. Mais on n'a aucune information sur la natalité française ni sur l'évolution de la population. Pas un mot sur la terrible épidémie de peste noire qui s'est déclenchée en 1347 et qui a emporté plus du tiers des Français. C'est pourtant, et de loin, l'événement le plus important qui se soit produit pendant la guerre de Cent Ans.

Bainville n'avait pas à sa disposition *l'Histoire du climat depuis l'an mil* d'Emmanuel Leroy-Ladurie, parue en 1967, mais il aurait pu avoir une notion de l'optimum médiéval, c'est-à-dire du réchauffement climatique bienfaisant qui a régné pendant plusieurs siècles à partir de l'an mil et qui a favorisé le développement de l'agriculture et l'accroissement de la population. Il aurait dû d'autant plus signaler le petit âge glaciaire qui a sinistré la fin du règne de Louis XIV et qui a duré jusqu'en 1860 que c'est l'une des causes de la révolution, en raison des disettes qu'il a entraînées. On apprend seulement dans le livre de Bainville que l'hiver de 1709 a été rude, rien de plus...

Rien ou presque sur l'économie, si ce n'est pour mentionner parfois des disettes, ou la prospérité sous Louis XVI, rien sur les techniques, rien sur les institutions non politiques : on n'apprendra rien sur la disparition de l'esclavage ni sur la formation et la nature du servage. Celui-ci n'apparaît cursivement qu'à propos de Louis X le Hutin, qui a favorisé l'affranchissement des serfs dans son domaine (p. 84), ce qu'il n'avait pas le pouvoir de faire dans le reste du royaume.

3. *Contresens sur les origines de la France*

Sur les origines de la France, Bainville est désastreux. En 1924, les études indo-européennes, qui avaient commencé plus d'un siècle avant, étaient déjà fort avancées. Or, Bainville n'y fait aucune allusion. Il ne paraît pas savoir que les Gaulois, les Romains et les Germains, dont les Francs, qui ont donné leur nom à la France, et les Burgondes, qui ont donné leur nom à la Bourgogne, appartenaient tous à la même famille indo-européenne. C'étaient des peuples apparentés. Il ne dit pas non plus que, dans cette famille de langues, il y a un groupe italo-celtique, le latin parlé par Rome étant une langue italique, le gaulois étant une langue celtique, et que cette proximité du gaulois et du latin n'est pas pour rien dans l'adoption du latin par les Gaulois. En dehors de la Roumanie, où une population de langue latine s'est installée, le latin n'a en effet fini par s'imposer que dans les pays peuplés en

tout ou partie par des Celtes, la future France donc, mais aussi l'Espagne (Celtibères) et l'Italie du nord (Gaule cisalpine). *A contrario*, l'Afrique du nord a gardé ses parlers berbères jusqu'aux conquêtes arabes du VII^e siècle. Il est aussi frappant que le basque, qui n'est pas une langue indo-européenne et qui était donc très différent du latin, ait résisté jusqu'à nos jours. Et il n'est pas impossible que le substrat gaulois dans notre langue actuelle soit sous-estimé en raison de la proximité des deux langues, le latin et le gaulois, ainsi que de la faible quantité des sources écrites pour ce dernier.

Bainville traite les Gaulois, qui sont pourtant ses ancêtres, avec le plus grand mépris comme des « primitifs » qui auraient pratiqué des « sacrifices humains », ignorant totalement les travaux des grands historiens français Amédée Thierry, Henri Martin et Camille Jullian. Les découvertes archéologiques qui se sont succédé au XX^e siècle n'ont fait que confirmer et renforcer le jugement positif que les grands historiens du XIX^e avaient porté sur la civilisation des Gaulois, mais on en savait déjà assez en 1924. L'opinion de Bainville sur nos ancêtres les Gaulois était donc sommaire et inexcusable.

Il se félicite de la victoire de Jules César sur Vercingétorix, traitant comme une peccadille le populicide perpétré par les armées romaines pendant la guerre des Gaules, de -58 à -51. « Il était impossible que Vercingétorix triomphât et c'eût été un malheur s'il avait triomphé » (p. 18). Nous nous inscrivons en faux contre cette double affirmation. D'une part, la bataille d'Alésia a failli tourner à l'avantage des Gaulois et donc Vercingétorix aurait parfaitement pu battre César. D'autre part, bien que l'uchronie soit un genre difficile, rien ne dit que la Gaule délivrée des armées romaines n'aurait pas été aussi grande que l'a été la France ; il suffit de penser à la fécondité de la culture celtique en Irlande où les druides ont dû se réfugier et à la grandeur incontestable, fût-elle inférieure à celle de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, qui n'ont pas été romanisées.

Les armées romaines ont exterminé un million de Gaulois, le dixième de la population. Un grand nombre de ces victimes de la barbarie romaine ont laissé des enfants et l'on peut donc affirmer que tous les Français de sang, y compris Jacques Bainville lui-même, descendent de beaucoup de ceux qui furent tués par les Romains.

Pour lui, en fait, l'histoire de France ne commence qu'avec la conquête de la Gaule par Rome et nous devons tout à celle-ci, ce qui est abusif.

Ignorant les Indo-Européens, il ignore aussi l'existence des Basques ou Vascons et ne mentionne donc pas la singularité de leur langue. Il ne dit pas que ce sont eux qui ont donné son nom à la Gascogne ni que le royaume de Navarre était à l'origine purement basque.

Bainville ignore aussi la conquête de l'Armorique par les Bretons au V^e siècle et ne parle de ceux-ci pour la première fois, dans son récit chronologique, que lorsqu'il arrive au XIII^e siècle, pendant la régence de Blanche de Castille (p. 69). Quand il fait l'énumération des grands fiefs du royaume capétien, il mentionne bien, entre autres, la Flandre et Barcelone, mais non la Bretagne (p. 55). Pour lui, la Bretagne n'est pas en France avant le mariage de la duchesse Anne avec le roi Charles VIII en 1491 : « Le moyen de réunir à la couronne les Bretons toujours ombrageux et jaloux de leur indépendance, c'était de marier Charles VIII avec l'héritière de Bretagne, la jeune duchesse Anne » (p. 130). C'est une erreur. Le duché de Bretagne a toujours fait partie du royaume de France et le duc rendait hommage au roi comme il se devait dans l'État féodal.

Bainville ne dit rien de la manière dont le latin s'est substitué au gaulois et ne dit rien non plus de la division entre la langue d'oïl au nord et la langue d'oc au sud. Il ne cite pas l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 par laquelle François I^{er} a fait du français la langue officielle à la place du latin.

Bainville s'est exclamé au début de son *Histoire de France* : « La fusion des races a commencé dès les âges préhistoriques. Le peuple français est un composé. *C'est mieux qu'une race. C'est une nation* » (p. 15, les italiques sont de nous). Formule clinquante, mais absurde. On ne sait pas très bien dans quel sens il entendait le mot « race ». Avant que Georges Vacher de Lapouge (*horresco referens*) inventât le mot « ethnologie » pour distinguer les deux acceptions principales du mot race en réservant à celui-ci le sens de subdivision d'une espèce vivante, on l'employait aussi bien pour désigner une catégorie biologique qu'une catégorie culturelle. On n'est pas bien certain que Bainville ait fait la différence. Cependant, s'il visait ici la race ou la sous-race biologique, il est certain qu'aucun peuple ne s'identifie à une telle entité. Il aurait quand même pu remarquer que tous les Français de sang étaient de race blanche (caucasioïde). S'il pensait à l'ethnie en disant race, c'est encore plus grave. En effet, il n'y a pas de nation sans ethnologie. La nation est une communauté de destin fondée sur les liens du sang et constituée autour d'une ethnologie prépondérante sur un territoire continu. Pour la nation française, sur l'ethnologie française de langue d'oïl, devenue le français.

On l'a vu, Bainville veut que la France soit un composé, un mélange. C'est en partie vrai, mais il ne faut pas exagérer. La raciologie était déjà bien développée à son époque et il pouvait donc savoir que le peuple français était en effet un composé ou un mélange de trois sous-races de la race caucasioïde : nordique, méditerranéenne, alpine. Hétérogénéité relative, donc, puisque les trois éléments du composé étaient de race caucasioïde. De plus, ethniquement, bien qu'il y eût un important substrat pré-indo-européen dont les Basques portent témoignage, les trois peuples conquérants successifs, Gaulois, Romains et Francs, ou autres Germains comme les Burgondes, étaient des Indo-Européens. Ajoutons que l'unité religieuse a toujours été grande, après la conversion de Clovis à Tolbiac en 496, au moins jusqu'à la prétendue réforme protestante de Luther et Calvin qui a provoqué les guerres de religion au XVI^e siècle, malgré quelques dissidences comme celles de vaudois et des cathares (que Bainville rapproche absurdement des protestants). Un nationaliste digne de ce nom aurait aimé mieux dire que la France était une synthèse réussie.

Ce survol des lacunes sur les origines de la France du livre ici critiqué montre que l'auteur s'est mépris sur l'essentiel. Il n'a pas compris que la nation française était issue d'un synécisme celto-romano-germanique et qu'elle était donc d'origine et de tradition indo-européennes. Il n'a pas su voir en particulier que l'ordre social du moyen âge, fondé sur la division entre *oratores*, *bellatores* et *laboratores* (ceux qui prient, ceux qui combattent et ceux qui travaillent) était l'homologue des trois castes (*varnas*) des Aryas de l'Inde, *brahmanes*, *kshatriyas*, *vaishyas* (prêtres, guerriers, paysans) et qu'il avait donc très probablement une origine indo-européenne (bien qu'il ne disposât pas de la grande découverte de l'origine du modèle des trois fonctions que Georges Dumézil devait faire en 1938).

4. *Contresens sur la formation de la nation*

Il se trouve que les Français, qui sont pour l'essentiel des Gaulois romanisés, tirent leur nom des Francs, peuple germanique qui a conquis leur pays au V^e siècle. Les

Francs n'ont jamais formé qu'une petite partie de la population, 5% au nord de la Loire, 1% au sud, soit 3% en moyenne, avant de s'assimiler, ce qui a pris des siècles. Autrement dit, les Francs n'étaient pas des Français... On a continué longtemps cependant à dire Franc pour Français, d'où, par exemple le nom du « royaume franc de Jérusalem » créé par les croisés. Cette équivoque sémantique peut tromper le commune des mortels, mais elle ne devrait pas abuser un historien. Or, Jacques Bainville, écrivant juste après la grande guerre qui a opposé la France à l'Allemagne, est d'une germophobie exaltée et ne recule pas devant les pires anachronismes, réinterprétant les événements du passé selon une projection rétrospective qui lui fait voir une opposition imaginaire entre les Allemands et les Français depuis Clovis. Par exemple, pour la bataille de Tolbiac, en 496, qui a opposé deux peuples germaniques, les Francs de Clovis aux Alamans, il fait de ces derniers des Allemands ! Il se trouve que les Alamans ont occupé l'ouest de l'Allemagne actuelle, ainsi que la Suisse dite justement alémanique, mais aussi l'Alsace et la Lorraine germanique, donnant leur nom à ce que l'on appelait l'Alémanie, d'où le terme d'Allemagne que les Français ont étendu à tous les territoires germaniques situés plus à l'est. Les Francs étaient ethniquement tout aussi germaniques que leurs cousins les Alamans. Leur langue, le francique, était germanique et elle est à l'origine du néerlandais parlé aujourd'hui aux Pays-Bas et dans la Belgique flamande. Il est donc particulièrement ridicule, en jouant sur les mots, Franc ayant donné Français, Alaman ayant donné Allemand, de faire de Tolbiac le premier épisode d'un conflit séculaire entre Français et Allemands qui aurait abouti aux guerres de 1870 et 1914. Par un anachronisme délirant, Bainville invente une opposition entre la France et l'Allemagne aux époques mérovingiennes et carolingiennes, dans une projection rétrospective pitoyable de sa germanophobie rabique, compréhensible après la guerre de 1914, mais déplacée dans un exposé historique.

Bainville désinforme carrément et sans complexe au sujet des Francs, dont il fait des Français avant la lettre. Il prétend mensongèrement qu'ils étaient assimilés, alors qu'ils ont continué pendant des siècles à parler francique. Il n'explique pas que les Carolingiens étaient des Germains qui parlaient francique, tandis que les Robertiens, futurs Capétiens, étaient déjà des « Français », des Gallo-Romains qui parlaient l'ancien français, langue romane dérivée du latin.

Bainville fait de Charlemagne un Français, sans préciser que celui-ci était un Franc qui parlait francique et non roman, soutient avec gêne que sa capitale, Aix-la-Chapelle, située en Allemagne actuelle (*Aachen* en allemand), n'en était pas vraiment une ; il conteste aux Allemands le droit de revendiquer Charlemagne, ce qui est ridicule, puisque son empire contenait aussi bien l'Allemagne que la France actuelles et qu'il était ethniquement un Franc, donc un Germain, et non un Français. C'est donc l'inverse qui est vrai : Charlemagne était allemand !

Une nation est toujours le produit d'une ethnie. La nation française est donc le produit de l'ethnie française qui a pris conscience d'elle-même et qui s'est constituée aux X^e et XI^e siècles autour de la nouvelle dynastie des Robertiens-Capétiens, qui étaient des Français, en éliminant la dynastie étrangère des Carolingiens, qui étaient des Germains. Bainville ne pouvait ni le voir ni le comprendre puisqu'il avait fait des Francs des Français depuis Clovis.

Le sens de la substitution d'une dynastie à une autre a été occulté par les rois eux-mêmes. On ne devrait pas parler d'une dynastie capétienne, mais d'une dynastie robertienne, puisqu'elle est issue de Robert le Fort et qu'elle a compté deux rois,

Eudes et Robert I^{er}, avant Hugues Capet. Les trente-quatre rois qui ont succédé à celui-ci et à son fils Robert II, jusqu'à Louis-Philippe, n'ont jamais porté leurs noms, Hugues et Robert, pas plus que celui d'Eudes. En revanche, de Louis VI le Gros à Louis-Philippe, et de Charles IV le Bel à Charles X, vingt-et-un rois ont porté le nom des empereurs germaniques de la dynastie carolingienne, Charles I^{er} le Grand, dit Charlemagne, et son fils Louis I^{er} le Pieux. C'est comme si ces Robertiens avaient eu honte de leurs origines... Il est vrai que Robert le Fort avait la réputation d'être le fils d'un boucher et que les premiers rois robertiens avaient été élus au lieu d'hériter la couronne de leur père.

5. Contresens sur la formation de l'État français

Bainville a une vision sommaire de la féodalité et, comme beaucoup d'autres, il confond le royaume de France, divisé en de multiples fiefs dans l'État féodal, avec le domaine royal, c'est-à-dire le territoire où l'autorité du roi s'exerce directement sur les seigneurs, sans l'écran que représente le comte ou le duc, qu'il qualifie absurdement de « *royaume proprement dit* » (p. 74). Dans un parfait contresens sur la nature de l'État féodal, Bainville estime que « la grande féodalité était l'ennemie de l'État » (p. 128), alors qu'elle en faisait partie.

Par exemple, après avoir rappelé que la Guyenne était un fief du royaume de France (p. 55), il écrit : « Louis VII s'était très bien marié. Il avait épousé Éléonore de Guyenne, dont la dot était tout le sud-ouest. Par ce mariage, la France, d'un seul coup, s'étendait jusqu'aux Pyrénées » (p. 62). Ou encore : « Philippe Auguste se contenta de briser le royaume anglo-normand et d'ajouter au territoire les provinces de l'ouest, de restituer la Normandie à la France (*sic*) » (p. 66). Il s'exclame, à propos de la rébellion du comte de Bretagne sous la régence de Blanche de Castille : « Quelle tâche longue et malaisée que de faire la France ! », et il félicite Philippe le Bel de n'avoir pas voulu « courir des aventures lointaines (en Sicile) tant que la France n'était pas achevée » (p. 75), comme si celle-ci n'existait pas déjà. Comme si c'étaient les rois capétiens qui avaient fait la France, alors que c'est au contraire la France qui les a faits. Il excuse Philippe le Bel d'avoir dévalué la monnaie (en réduisant la quantité de métal dans les pièces) parce que c'était le prix que nos ancêtres avaient à payer pour « la formation de la France », « pour devenir et rester Français » (p. 82). C'est un contresens qui obscurcit le récit. Contrairement à ce qu'il a l'air de croire, la Bretagne a toujours fait partie du royaume de France, on l'a vu, le duc rendant hommage au roi selon la règle de la féodalité.

Si la France a eu dans son histoire un « ennemi héréditaire », ce ne fut autre que la perfide Albion et non l'Allemagne, qui n'existait même pas avant Bismarck. L'idée fixe de Bainville, qui n'est pas entièrement fautive, c'est que l'Angleterre ne pouvait pas accepter que la France mît la main sur les Pays-Bas, y compris l'actuelle Belgique, et que c'est cette volonté permanente de l'Angleterre qui expliquerait beaucoup de nos guerres. Encore eût-il fallu rappeler que depuis le traité de Verdun en 843, le comté de Flandre appartenait au royaume de France et qu'il n'en est sorti qu'en 1529 par le traité de Cambrai.

Là encore, mais il n'est pas le seul, Bainville réécrit l'histoire de France en projetant sur la féodalité le principe centralisateur du jacobinisme. Or, pendant plus de trois siècles, le royaume capétien a été un État féodal, foncièrement inégalitaire, mais remarquablement décentralisé, où les multiples libertés et franchises faisaient obstacle au pouvoir central. Cet État féodal n'en était pas moins un État, dont les conceptions étaient à l'opposé du nôtre, et il faut croire qu'il était bien conçu dans

les circonstances humaines, économiques et militaires de l'époque puisqu'il a permis à la nation française de s'épanouir et de produire ses meilleurs fruits, dont la chevalerie n'est pas le moindre.

6. *Indifférence à la grandeur de la France*

À part une page, qu'il écrit presque en s'excusant, sur la grandeur du siècle de Louis XIV, plus un paragraphe sur la gloire de Jeanne d'Arc, Bainville ne nous parle pas de la grandeur de la France. Il écrit ainsi : « Voila, dans ce règne (de Louis XIV), ce qui appartient à la haute politique. Nous avons laissé de côté tout ce qui est du domaine de la littérature et de l'anecdote » (p. 251), avant d'évoquer la cour et Versailles, « qui est resté un lieu historique, non seulement pour nous, mais pour l'Europe entière » (p. 251). Une page sur 552 pour parler de la grandeur de la France, c'est peu, d'autant qu'il en consacre aussi une partie à « l'anecdote », aux maîtresses du roi...

On lui saura cependant gré d'avoir écrit sur Jeanne d'Arc ces lignes émouvantes : « “Délivrer Orléans et sacrer le Dauphin à Reims”. C'était la mission de Jeanne d'Arc et elle l'a remplie. Pour la France, c'était le salut. D'un consentement universel, il n'est dans aucun temps, dans aucun pays, aussi pure héroïne, récit plus merveilleux. Nul ne pourra l'entendre que ses yeux ne s'emplissent de larmes. Ce que nous voulons montrer ici, c'est comme le sublime épisode de Jeanne d'Arc entre harmonieusement dans l'histoire de la France, continue le passé et prépare l'avenir » (pp. 115-116).

La grandeur de la France s'est manifestée dans tous les domaines. Que l'on songe d'abord à ses mœurs, avec l'invention de la courtoisie, la place de la femme dans la société médiévale et l'art de la conversation qui a atteint son pinacle aux XVII^e et XVIII^e siècles ; à la religion, bien sûr, l'université de la Sorbonne à Paris ayant attiré les plus grands esprits du temps au moyen âge, les saints français ayant rayonné dans toute l'Église, sans oublier que Jean Calvin était français et que sa doctrine a eu une immense influence dans le monde. Pour la science, rappelons que tant de grands Français l'ont illustrée, comme André-Marie Ampère, ce génie qui a inventé l'électricité, Jean-Baptiste de Lamarck, qui a découvert la théorie de l'évolution cinquante ans avant Darwin, Champollion, qui a déchiffré les hiéroglyphes, Henri Poincaré, qui a notamment inventé ce qu'on appellera la théorie du chaos et qui fut le véritable découvreur de la théorie de la relativité, faussement attribuée à Einstein. Ce sont aussi les arts, les lettres ; la guerre, la gloire, l'héroïsme, l'aventure, la conquête ; la technique, l'industrie et l'agriculture... sans oublier les vins et la cuisine !

Nous ferons une mention spéciale à l'héroïsme et à la gloire. Bainville ne les aime pas et quand il en parle, il est à la limite du persiflage. Ainsi pour le chevalier Bayard pendant les guerres d'Italie. Auparavant, il n'a pas eu la moindre admiration, mais plutôt un mépris rentré, pour le courage héroïque des chevaliers français qui se sont fait massacrer sans résultat à Crécy, à Poitiers, à Azincourt. Et il n'évoque pas ce même courage des mêmes chevaliers français, ou plutôt de leurs enfants, qui ont emporté les éclatantes victoires de Patay, Formigny, Castillon. Cet homme était aveugle à la grandeur, c'était un notaire de l'histoire, dépourvu de perspicacité et de sensibilité.

7. *Mépris des traditions françaises*

C'est bien simple, Jacques Bainville ne parle des traditions que pour en dire du mal. Comme un révolutionnaire, ce sont pour lui des obstacles au progrès dont il faut saluer le recul et la disparition. D'où son hostilité aux parlements, qu'il a héritée de son maître Michelet. Il ne cesse de dénoncer « l'attachement aux coutumes » : « Les ministres du dix-huitième siècle ne tarissent pas sur les difficultés de gouverner un pays où l'on se heurtait, dès que l'on voulait changer, simplifier, améliorer quelque chose, à des exceptions, à des franchises, à des privilèges stipulés par contrat » (p. 287). En somme, les libertés des individus et des corps faisaient obstacle à la centralisation et à l'uniformisation d'une France riche de la diversité de ses traditions.

Pour Bainville, c'est le rappel des parlements par Louis XVI après qu'ils eurent été supprimés par Louis XV, juste après la mort de celui-ci, en 1774, qui a rendu la révolution « inévitable » (p. 289). Donc nécessaire. L'argument, pour être banal, est un peu court. Ce n'était pas la faute des parlements de Paris ou de province, qui se sont opposés vertueusement à l'augmentation des impôts, si Louis XVI, par sa démagogie et son incompetence a ruiné les finances publiques au lieu d'écouter les sages conseils de Turgot, notamment en s'engageant dans la guerre d'indépendance américaine, qui ne nous regardait en rien. « Les cours souveraines se montraient intraitables. Elles invoquaient ces lois fondamentales, ces antiques traditions du royaume en vertu desquelles le roi les avait restaurées : respect des anciennes coutumes provinciales, indépendance et inamovibilité des magistrats, vote des subsides par les états généraux » (p. 306). « La racine du mal était dans les libertés, franchises, immunités, héritage historique de la difficile constitution de la France, garanties qui rendaient l'individu ou le groupe plus fort et l'État plus faible » (p. 310). On ne saurait mieux dire : pour Jacques Bainville, la « racine du mal », c'étaient les libertés !

Pour être honnête et complet, il faut signaler que l'auteur retrouve un réflexe libéral en tant que contribuable quand il se félicite de la suppression de la taille : « Réforme plus que légitime : excellente. Pour plus d'un siècle, jusqu'à nos jours, les Français seront délivrés de l'impôt sur le revenu » (p. 314).

« Comme les autres, Calonne éprouva l'hostilité des parlements, dont le rôle dans la restauration financière fut entièrement négatif. Ardents à prêcher la nécessité des économies, ils continuaient par principe à refuser impôts, emprunts et réformes » (p. 304). Ici, avec une insigne mauvaise foi, Bainville impute aux parlements, qui étaient en réalité la voix de la sagesse, la faute dont le roi seul fut responsable par sa folle prodigalité. Et il conclut : « C'est ainsi que Louis XVI a provoqué la révolution. » Or, ce n'est pas parce que ce roi a rappelé les parlements qu'il a « provoqué la révolution », mais parce qu'il a à la fois ruiné l'État, favorisé la diffusion des idées révolutionnaires, convoqué les états généraux en 1789, parce qu'il a été incapable de rétablir l'ordre, qu'il a constamment tout cédé, qu'il s'est montré lâche et irresponsable. Les parlements ne sont en rien coupables de cette accumulation de fautes et d'erreurs.

Il est évident au contraire que l'équation personnelle du roi Louis XVI a été décisive. Il suffit de rapprocher la révolution de 1789 en France de la révolution de 1917 en Russie. Dans les deux cas, le monarque était un incapable et un impuissant. Imaginons Louis XI à la place de Louis XVI, ou Pierre le Grand à la place de Nicolas II, et l'histoire aurait été totalement différente. Ainsi, dans une monarchie héréditaire, ce sont les hasards de la génétique qui décident du sort des États.

Bainville invoque « l'enchaînement des faits » pour expliquer « la manière dont s'est produite la révolution » (p. 301). C'est le propre des esprits bornés de croire que les événements de l'histoire ne pouvaient pas avoir lieu autrement. Ils devraient méditer cette pensée de Pascal : « Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé. » L'histoire, comme l'évolution, est autant le fruit du hasard que de la nécessité.

« Pour l'école de la tradition, dit Bainville, la suppression des parlements avait été une altération de la monarchie, l'indépendance de la magistrature étant une des lois fondamentales du royaume » (p. 293). Il croit balayer cet argument frappé au coin du bon sens en expliquant que « le recours aux états généraux en était une aussi », ce qui est sophistique. Ceux-ci étaient convoqués occasionnellement par le roi quand c'était opportun, alors que les parlements siégeaient sans interruption. On voit ici que Bainville condamne la tradition sans ambiguïté comme pouvait le faire un parfait révolutionnaire.

En fait, Bainville est partisan du despotisme. Il se félicite que la Constituante ait balayé tout cela et réalisé ce que les vilains parlements avaient empêché. Or, les parlements de l'Ancien Régime ont été en réalité les gardiens des libertés et des traditions en s'opposant souvent au pouvoir royal et notamment à sa volonté constante d'augmenter les impôts.

Il explique à bon droit que la révolution, contrairement aux apparences, a fait triompher les tendances étatiques et centralisatrices que la monarchie dite absolue s'efforçait de réaliser, puisqu'elle a renversé l'ordre ancien, liquidé les libertés provinciales, détruit les parlements : « En 1774, à la mort de Louis XV, la grande réforme administrative qui s'annonçait alors était celle que les assemblées révolutionnaires ébaucheraient, celle que Napoléon reprendrait. Il y a là dans notre histoire une autre sorte de continuité qui a été mal aperçue » (pp. 288-289). Ainsi, Bainville prétend que la chose a été peu remarquée, comme s'il l'avait découverte, alors que c'était une thèse classique, bien connue depuis *L'Ancien Régime et la Révolution* d'Alexis de Tocqueville (1856), livre qui avait eu un grand retentissement, thèse que ce dernier paraît d'ailleurs avoir empruntée à Montlosier.

Bainville est quand même obligé de reconnaître au parlement de Paris un rôle positif à un moment crucial, quand la Ligue voulait abroger la loi salique et installer sur le trône l'infante Isabelle au lieu du calviniste Henri IV : « Le Parlement, conservateur des lois fondamentales, prit une initiative. Par un arrêt retentissant, la cour suprême déclara que le royaume ne pouvait être occupé par des étrangers » (pp. 183-184).

Évidemment, Bainville n'aime pas la féodalité, ni la chevalerie ni la noblesse. Il n'exprime que du dédain, on l'a vu, pour le courage des chevaliers qui se sont fait massacrer à Crécy, à Poitiers et à Azincourt. Quand il traite de la révolution, il dissimule mal sa profonde hostilité à l'égard des émigrés sans faire valoir que ceux-ci, qui n'étaient pas tous des nobles, ont fui leur patrie pour ne pas être assassinés par la populace.

Quant à la féodalité, n'en parlons pas ! Avec son anachronisme coutumier, il n'y voit qu'un obstacle au pouvoir royal et à l'extension du domaine royal, qu'il confond avec la France.

La nation française a notamment créé la courtoisie et la chevalerie. On comprend qu'il n'ait pas parlé de la première, puisqu'il s'en tenait à la politique, mais il aurait dû prêter quelque attention à la tradition chevaleresque.

Bainville parle fort peu de la religion, en dépit de ses liens étroits avec la royauté, et il ne relève pas que la foi de l'Église est fondée sur la tradition, elle-même découlant de la révélation. Il aurait pu en discuter quand il en est venu aux guerres de religion, puisque Calvin, après Luther, a invoqué le libre examen contre la tradition.

8. Justification de la terreur révolutionnaire

Bainville est un oxymore : c'est un jacobin royaliste. Idéologiquement, il est plus jacobin que royaliste. Il dénonce tant qu'il peut la « réaction », reprochant par exemple au parlement « son bizarre esprit à la fois réactionnaire et frondeur » (p. 295), ou bien en prenant la défense du ministre de Louis XVI : « Rien ne serait plus faux que de regarder Calonne comme un réactionnaire. C'est un réformateur » (p. 305). Il n'aime pas non plus l'« extrême droite », dans laquelle il classe le grand Chateaubriand, qui avait eu le mauvais goût de s'opposer à Villèle (p. 431). C'est un langage de révolutionnaire. S'il y a en effet une réaction passéiste qui veut le retour impossible à un passé idéalisé, il y a en outre une réaction aussi nécessaire qu'intelligente contre la décadence, donc contre la révolution, justement parce qu'elle est pour le progrès – c'est une réaction progressiste autant que contre-révolutionnaire.

Le mieux, ou plutôt le pire, c'est que pour Bainville, « la Terreur a été nationale ». Pour que l'on ne nous soupçonne pas de déformer ses propos, nous allons en donner une large citation :

« C'est ainsi, dans cette mesure et pour ces raisons que, malgré ses atroces folies, malgré ses agents ignobles, la Terreur a été nationale. Elle a tendu les ressorts de la France dans un des plus grands dangers qu'elle ait connus. Elle a contribué à la sauver ou plutôt à différer l'heure qui reviendra à la fin du Directoire, que Napoléon I^{er} reculera encore, jusqu'au jour où il sera lui-même vaincu. Tout donne à croire que, dans l'été de 1793, la République eût succombé, que le territoire eût été envahi si l'Angleterre avait été prête, si elle avait soutenu les insurgés vendéens, si la Prusse, l'Autriche et la Russie n'eussent encore été occupées à dépecer la Pologne, victime substituée à la France, si elles n'eussent été distraites et divisées par la question d'Orient. Sans ce répit, la Révolution n'aurait pu écraser ses ennemis de l'intérieur. Les effets de la réorganisation militaire à laquelle se dévouait Carnot n'auraient pas pu se faire sentir et la levée en masse n'aurait été que la levée d'une cohue incapable de résister à l'effort d'une coalition » (pp. 361-362).

On est effaré par un tel tissu d'inepties. Bainville fait sienne la thèse absurde et odieuse des thuriféraires de Robespierre et de la révolution qui justifient la terreur par les circonstances. Elle aurait été nécessaire parce que la France était en guerre. Pourtant, que cette thèse soit absurde, c'est l'évidence même, puisque la France est restée en guerre jusqu'en 1815 et que la terreur s'est arrêtée après Thermidor et la chute de Robespierre en 1794. Pas plus qu'elle ne le sera en 1914, la terreur n'était nécessaire à la levée en masse.

On notera encore que Bainville se félicite de l'écrasement des ennemis de l'intérieur, donc des insurgés vendéens, approuvant implicitement le populicide vendéen et les colonnes infernales du général Turreau. Il ne dit d'ailleurs quasiment rien des guerres de Vendée, expédiées en deux lignes...

Bainville revient sur cette prétendue justification de la terreur par la nécessité imposée par la guerre en faisant un parallèle saugrenu avec Clemenceau : « La situation elle-même appelait au gouvernement, avec Clemenceau, la tradition

jacobine du salut public. » Devenu président du conseil en novembre 1917, Clemenceau « frappa à la tête en inculpant Joseph Caillaux d'intelligence avec l'ennemi et de complot contre la sûreté de l'État » (p. 538). On ne sache pourtant pas que Caillaux ait été guillotiné. Condamné finalement à trois ans de prison, puis amnistié, il est mort de sa belle mort en 1944. Le parallèle ridicule que Bainville établit avec la terreur jacobine a pour seul objet de légitimer celle-ci.

Comme Maurice Barrès, Bainville s'est vanté de ne rien renier de l'histoire de France. Ce n'est pas tout à fait vrai. S'il n'a pas renié l'horrible révolution de 1789, s'il a défendu sa mémoire, s'il l'a absoute de ses crimes, en revanche, il a bel et bien renié l'État féodal au nom de l'État de la monarchie absolue, c'est-à-dire au moins trois siècles de l'histoire de France.

S'agissant de l'infâme Commune de Paris en 1871, Bainville trouve des accents marxistes en dénonçant « la colère de la bourgeoisie menacée » et en s'indignant de la répression : « Les insurgés furent abattus comme des malfaiteurs » (p. 446). Dans toute son *Histoire de France*, jamais Jacques Bainville n'appelle la populace par son nom, quels que fussent les crimes qu'elle ait commis. Tropicisme de révolutionnaire.

9. *Récit partiel et partial*

L'*Histoire de France* de Bainville est presque purement événementielle et politique, mais elle n'est même pas du tout satisfaisante à cet égard.

Il y a de regrettables omissions. Par exemple, ni la bataille des champs Catalauniques de 451 où Aetius a repoussé les Huns d'Attila ni celle de Vouillé en 507 où Clovis a battu les Wisigoths ne sont mentionnées, en dépit de leur importance. Il y a aussi quelques bourdes. Par exemple, l'auteur nous dit que Charlemagne a combattu les Mongols (p. 40), ce qui est un anachronisme de plus de quatre siècles. On suppose qu'il a confondu les Avars, qui étaient des Turcs, avec les Mongols de Gengis Khan... Son récit est du reste peu clair. Il parle souvent par allusion et ne donne guère d'explication, par exemple sur l'affaire de la Paulette.

Pour la guerre de Cent ans, ni le début ni la fin ne sont correctement exposés. Charles IV étant mort en 1328, il aurait fallu dire qu'Édouard III d'Angleterre ne s'était proclamé roi de France que neuf ans après, en 1337 : c'est ce qui marque le début de la guerre. Bainville prétend que l'on a exhumé la loi salique pour donner la couronne à Philippe VI de Valois, cousin germain du défunt roi, à seule fin d'exclure le roi anglais. Mais c'est faux puisqu'il y avait eu deux précédents. En 1316, à la mort du fils de Louis X le Hutin, Jean I^{er} le Posthume, cinq jours après la naissance, on a donné la couronne à son oncle Philippe V le Long et non à sa sœur Jeanne. Derechef, en 1322, à la mort de Philippe V, on a donné la couronne à son frère Charles IV et non à l'une de ses filles. Et si l'on avait admis la transmission de la couronne par les femmes sans qu'elles l'aient elles-mêmes portée, Charles II de Navarre, fils de Jeanne et petit-fils de Louis X, avait plus de raison de la revendiquer qu'Édouard III d'Angleterre, qui n'était que le petit-fils de Philippe IV le Bel, père et prédécesseur de Louis X. De fait, « Charles de Navarre s'estimait injustement évincé du trône de France » (p. 93). De surcroît, la qualification de « roi anglais » qu'emploie Bainville est un anachronisme au début de la guerre de Cent

Ans, car la monarchie et la noblesse d'Angleterre étaient encore purement françaises et parlaient français. D'où le fameux « Honni soit qui mal y pense ! »

Bainville ne mentionne même pas la bataille de Castillon, qui a marqué la fin de la guerre de Cent Ans en 1453. Quant aux autres grandes victoires de Patay et Formigny, il les expédie en une phrase.

Sur la révolution de 1789, Bainville est très faible. Il suffit de comparer sa prose à celle de Pierre Gaxotte ou à celle de Philippe Pichot-Bravard, qui sont d'un autre niveau. Pour lui, la révolution ne commence qu'aux journées d'octobre 1789 (pp. 321-322), comme si la transformation des états généraux en assemblée nationale n'était pas déjà l'événement primordial de la révolution. C'est dire que Bainville est plein d'indulgence et de sympathie pour l'Assemblée Constituante, qui a enfin réalisé ce que les rois n'arrivaient pas à faire à cause de l'opposition des méchants parlements.

À propos des cahiers de doléances (il ne dit pas « doléances »), Bainville ne sait pas qu'il y a eu des modèles et qu'ils furent inspirés. Rien sur le mode d'élection des députés aux états généraux. Bainville ne cite Taine qu'une seule fois et n'a pas exploité son œuvre, pas plus que celles de Le Bon et de Cochin, sans lesquelles il est impossible d'avoir une vraie intelligence de la révolution de 1789.

Bainville se targue dans son avant-propos de sa prétention d'expliquer les événements. Il les décrit plus ou moins bien, mais il n'explique pas grand-chose. Par exemple, on l'a vu, pour lui, les causes de la révolution de 1789 tiennent essentiellement à la nocivité des parlements, qui ont bloqué les réformes. C'est un peu court.

On l'a signalé en introduction, Bainville ne dit rien de la franc-maçonnerie. Le mot n'apparaît pas dans son livre, non plus que ceux de ses obédiences ou de ses loges, et bien qu'il évoque une fois « les sociétés secrètes et la "Charbonnerie" » (p. 428). Certes, il n'était pas forcé de suivre la thèse du complot maçonnique qui serait à l'origine de la révolution de 1789 soutenue par l'abbé Augustin Barruel dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme* (1797), puisque celle-ci était fautive, mais il n'aurait pas dû passer sous silence la grande influence sociale et intellectuelle exercée en France à partir du XVIII^e siècle par la franc-maçonnerie qui venait de se constituer en Angleterre ni le fait que la grande majorité des députés de la Constituante étaient francs-maçons. Ce sont les clubs et autres sociétés de pensée qui ont joué un rôle décisif dans les événements de la révolution, mais eux-mêmes ont été en quelque sorte un prolongement des loges maçonniques. Bainville est d'autant plus coupable que l'influence de la franc-maçonnerie, encouragée par Napoléon, s'était perpétuée au XX^e siècle, ce que nul n'ignorait en 1924, à commencer par les militants de l'Action française. Il y a quelque exagération, mais une grande part de vérité, dans l'expression « République du Grand-Orient » appliquée par certains à la III^e république d'après le nom de la principale obédience maçonnique et un historien sérieux n'aurait pas manqué d'en discuter. Il aurait signalé que la devise de la république française, « Liberté, égalité, fraternité », n'était autre que celle du Grand Orient. Bainville ne mentionne même pas celui-ci lors de l'affaire des fiches en 1904, quand on a découvert que le ministre de la guerre employait les services de cette obédience maçonnique pour fichier les officiers catholiques !

S'agissant des Juifs, l'attitude de Bainville est quasiment la même. Le mot « juif » n'apparaît que trois fois dans son livre. Il raconte que « Philippe le Bel mit de lourdes taxes sur les Juifs qui faisaient le métier de la banque » (p. 82), sans ajouter qu'il les a ensuite expulsés du royaume. Il ne précise pas qu'avant lui le roi saint Louis, suivant les instructions du IV^e concile de Latran (1215), douzième concile oecuménique, les avait obligés à porter sur leurs vêtements un signe distinctif, la rouelle. Bainville indique que Louis X le Hutin, fils aîné de Philippe le Bel, a fait revenir les Juifs en France, ce qu'il met apparemment à son actif. Il ne dit pas non plus que les Juifs ont été expulsés définitivement du royaume sous Charles VI en 1394, en sorte qu'il n'y en avait quasiment plus en France en 1789 : quelques milliers de Marrances dans le Sud-Ouest, Juifs faussement convertis au christianisme venus du Portugal pour échapper à l'inquisition ; Juifs d'Avignon et du Comtat Venaissin protégés par le pape en tant que « peuple témoin » depuis que saint Jérôme, auteur de la *Vugate* vers l'an 400, avait rejeté la Septante, version grecque de l'Ancien Testament, au nom d'une prétendue *veritas hebraica* (vérité hébraïque) ; enfin, les Juifs d'Alsace, province annexée par Louis XIV en 1648 après les traités de Westphalie, ce roi n'ayant pas eu pour les Juifs la rigueur qu'il a eue pour les protestants, expulsés de France après la révocation de l'édit de Nantes en 1685.

Il est vrai que les Juifs n'ont joué aucun rôle dans notre histoire avant le XIX^e siècle. Il aurait quand même été intéressant de signaler que la révolution les avait émancipés et de rappeler le mot fameux de Stanislas de Clermont-Tonnerre en 1789 : « Il faut tout refuser aux Juifs comme nation et tout accorder aux Juifs comme individus. » Il aurait pu aussi remarquer que Napoléon avait tourné le dos à cette proclamation vertueuse lorsqu'il a créé le consistoire en 1808.

L'immigration des Juifs venus de l'est n'a cessé depuis Napoléon d'augmenter les effectifs de ce groupe ethnique, qui a pris une part croissante dans la société française. Au sujet de l'affaire Dreyfus, qui a éclaté après la condamnation pour trahison en 1894 de cet officier juif, la France s'est divisée entre les dreyfusards, qui soutenaient l'innocence d'Alfred Dreyfus, et les antidreyfusards, persuadés qu'il avait été condamné à bon droit. Bainville emploie pour la troisième et la dernière fois le mot « juif » pour mentionner que Dreyfus l'était (p. 516), mais il ne dit rien du rôle de la coterie juive dans le déclenchement de l'affaire, non plus que du mouvement antijuif, quelque peu disproportionné, qui s'est développé à cette occasion, notamment avec Édouard Drumont, auteur de *La France juive* (1886), qui voyait des Juifs partout et qui leur attribuait absurdement une influence démesurée, bien supérieure à la réalité. Bainville se garde bien de se prononcer sur la culpabilité de Dreyfus, ce qui eût été pourtant son devoir d'historien. On sait que la cour de cassation a fini par innocenter implicitement Dreyfus en cassant sa condamnation, sans pour autant le renvoyer devant une cour d'appel comme elle aurait dû. Il y avait pourtant des charges accablantes et ce n'était pas pour rien que Dreyfus avait été condamné. Sur cette question, Adrien Abauzit a publié en 2018 un livre remarquable sur l'affaire Dreyfus qui établit définitivement la culpabilité de l'officier juif.

On peut juger sur ces deux questions litigieuses de la duplicité de Jacques Bainville. Assuré d'être soutenu sur sa droite par ses amis de l'Action française, qui exerçait alors une influence considérable et même un magistère moral sur la droite, il a tout fait pour donner des gages à la gauche.

10. Conclusion : les sept vérités cardinales de l'histoire de France

La critique du livre de Jacques Bainville permet de dégager *a contrario* les sept vérités cardinales de l'histoire de France.

Premièrement, issue d'un synécisme celto-romano-germanique, la France est d'origine et de tradition indo-européennes.

Deuxièmement, produit de l'ethnie française qui a pris conscience d'elle-même, notre nation s'est constituée aux X^e et XI^e siècles autour de la dynastie nationale des Robertiens-Capétiens, qui étaient des Français, après s'être débarrassée de la dynastie étrangère des Carolingiens, qui étaient des Germains.

Troisièmement, le royaume capétien a été pendant plus de trois siècles un État féodal, inégalitaire et décentralisé, hérissé de libertés et de franchises, dans lequel la nation française s'est épanouie en produisant ses plus beaux fruits.

Quatrièmement, la grandeur de la nation française s'est manifestée dans tous les domaines depuis sa naissance au XI^e siècle : les mœurs, la religion, la science, la pensée, les arts, les lettres ; la guerre, la gloire, l'héroïsme, l'aventure, la conquête ; la technique, l'industrie et l'agriculture... sans oublier les vins et la cuisine !

Cinquièmement, les parlements de l'Ancien Régime ont été les gardiens des libertés et des traditions françaises face aux abus du pouvoir royal et leur disparition a laissé la place à la tyrannie jacobine.

Sixièmement, l'horrible révolution de 1789 a été l'épisode le plus sanglant et le plus désastreux de l'histoire de France et elle a entraîné notre nation dans la voie de la décadence.

Septièmement, l'histoire de France ne se réduit pas à la succession des événements politiques, elle est d'abord et avant tout celle de son peuple : donc de sa société, de ses institutions, de sa religion, de son langage, de sa culture ; mais aussi de sa démographie, de son économie et de ses conditions de vie.

Jacques Bainville a ignoré ou contredit ces sept vérités cardinales de l'histoire de France. On peut donc affirmer qu'il n'est pas seulement un mauvais, un très mauvais historien ou plutôt, puisqu'il n'est pas vraiment historien, un très mauvais narrateur, c'est un falsificateur de l'histoire. Il a falsifié les origines de la France, la formation de la nation française, la formation de l'État français. De plus, sa narration est toujours superficielle, faible et tendancieuse.

D'où une énigme : comment expliquer la haute réputation d'un si mauvais historien ? Il est vrai qu'il se lit agréablement, mais c'est insuffisant pour expliquer son immense succès. Le très cosmopolite Giesbert, dans sa préface à la réédition de *l'Histoire de France*, lui attribue un « grand style ». C'est très excessif. Il écrit bien, c'est tout, et encore, non sans parfois quelques maladroites, vulgarités ou obscurités. Son succès tient d'abord au fait qu'il fut l'historien officiel de l'Action française et que celle-ci était très influente à son époque. Son *Histoire de France* avait pour elle

le mérite d'adopter la fausse théorie des rois « qui ont fait la France » et qui repose, on l'a vu, sur la confusion impardonnable entre le domaine royal et le royaume de France. Ensuite, au fait qu'il tenait un discours conforme à la *doxa* cosmopolite sur le mélange et à la *doxa* jacobine sur la révolution. En langage actuel, on pourrait dire que Jacques Bainville était un candaule, c'est-à-dire un homme classé à droite qui se soumet aux idées de la gauche.

La gauche a dû trouver son intérêt à ce que la droite encensât un homme de gauche en tenue de camouflage. Enfin, la logique de renforcement propre à la postérité, selon laquelle le succès alimente le succès par un phénomène de boule de neige, qualifié plus scientifiquement de rétroaction positive, a fonctionné jusqu'aujourd'hui.

On est quand même sidéré que des royalistes français aient tant d'admiration pour Jacques Bainville, soi-disant historien qui a justifié la terreur révolutionnaire et, par là, le populicide vendéen, au nom de l'intérêt national.

NOTES

1. Jacques Bainville, *Histoire de France*, préface de Franz-Olivier Giesbert, Perrin, 2011, 2021, 552 pages.

2. Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Armand Colin, 1949, chapitre III, partie 1, « Esquisse d'une histoire de la méthode critique » (selon la notice de Wikipédia, consultée le 8 avril 2024).